

Guided Care – un essai pilote de la Fondation suisse pour paraplégiques

**Les coordinatrices pour la prise en charge intégrale apportent de l'aide supplémentaire dans le cadre d'un essai pilote en coordonnant les différents prestataires de services au sein et en dehors du Groupe suisse pour paraplégiques.
Le pilote a démarré le 1^{er} septembre 2019 en Romandie et en Suisse orientale.**

En raison de leur état de santé particulier, les personnes blessées médullaires doivent relever l'énorme défi administratif qui consiste à coordonner les différents prestataires de services (service d'aide et de soins à domicile, médecin de famille, thérapie, hôpital, médecin spécialisé, conseils sociaux, etc.). Un exemple typique est l'apparition d'une maladie chronique s'ajoutant à la paralysie médullaire au cours des années ou encore une situation plus complexe en matière de soins, de santé ou de l'environnement social (concilier les multiples fardeaux). Il devient alors difficile de trouver la force nécessaire pour coordonner tous les prestataires de services, et le vaste réseau de prestations du Groupe suisse pour paraplégiques (GSP) devient aussi de plus en plus complexe.

Afin de soutenir davantage les personnes touchées, la Fondation suisse pour paraplégiques teste si une gestion de cas au niveau national, directement depuis le réseau de prestations du GSP, est utile à long terme.

Comment est organisé le service Guided Care?

- Une coordinatrice expérimentée prend en charge la planification et la gestion des différents prestataires de services impliqués (p. ex. service d'aide et de soins à domicile, médecin de famille, assistant-e social-e, hôpital, etc.).

- Vous avez un seul contact qui comprend votre situation. Cela vous donne un sentiment de continuité et vous décharge dans votre quotidien.

Quels sont les avantages du service Guided Care?

- Un accès simple et défini à l'offre de prestations exhaustive au sein du GSP et au-delà.
- L'accent est porté sur votre situation individuelle. Vous profitez ainsi d'une offre de soutien sur mesure.
- Un contact direct qui assure votre suivi à long terme et qui est au courant des différents processus.

Qui bénéficie du service Guided Care?

- Les personnes blessées médullaires ayant plusieurs aspects à concilier, lorsque des défis sociaux ou psychosociaux viennent s'ajouter aux restrictions liées à la santé.
- Les para et tétraplégiques se trouvant dans une situation très complexe : de nombreux spécialistes sont déjà impliqués, la communication entre ces derniers n'est pas satisfaisante.
- Les personnes blessées médullaires habitant en Romandie ou en Suisse orientale (SG, AI, AR, GR, GL).

Le projet pilote a démarré chez ParaHelp le 1^{er} septembre 2019 en Romandie et en Suisse orientale. Vous trouverez les informations et contacts sur www.parahelp.ch/guidedcare. Vous pouvez également appeler le 041 939 60 60 ou écrire à l'adresse e-mail info@parahelp.ch. Étant donné qu'il s'agit d'un essai pilote, le nombre de cas traités est limité.